

**Sous-section 6.—Commission Nationale de Placement.\***

La remise au Gouvernement, le 26 janvier 1938, du rapport final de la Commission Nationale de Placement a préludé à la dissolution de celle-ci, devenue effective le 1er février. Le 31 juillet 1937, la Commission avait présenté un rapport provisoire sur son travail depuis le 1er juin 1936 au 30 juin 1937, lequel contenait, en résumé, les recommandations faites cette dernière date. Ce rapport provisoire, dont environ 7,000 copies furent distribuées, a été par la suite attaché en appendice au rapport final.

Au cours de l'année 1937 la Commission a poursuivi son travail. Elle a fait un réenregistrement national et une classification des personnes recevant du secours-chômage et a coopéré à la mise en œuvre du plan fédéral de l'amélioration du logement. Le réenregistrement national a été amélioré et poussé à vive allure de sorte que les chiffres ont pu être connus sans trop de délai. La mise en œuvre du plan fédéral de l'amélioration du logement qui a nécessité l'établissement de comités bénévoles locaux et provinciaux dans tout le Canada a donné des résultats très satisfaisants. Non seulement l'ensemble des prêts directs a-t-il assumé des proportions considérables, mais il est estimé que les dépenses pour l'amélioration du logement, encouragées par le plan fédéral en dehors des emprunts, sont encore plus volumineuses. Il est probable que l'amélioration qui s'est faite sentir dans l'industrie du bâtiment peut être attribuée en bonne partie au succès du plan fédéral pour l'amélioration du logement.

A compter du mois de juillet 1937, la Commission a publié un bulletin mensuel de renseignements (25,000 exemplaires) lequel a été distribué dans tout le Canada. Cette publication était destinée à exposer les divers aspects du travail de la Commission en face du problème des secours et du chômage et à en élucider certains points importants. Elle a aussi servi de médium à la publication des statistiques détaillées mensuelles sur les secours et autres données importantes.

Un rapport sur les aspects des conditions de l'emploiement dans l'industrie canadienne, basé sur 7,725 réponses à un questionnaire envoyé aux employeurs ayant plus de 15 personnes à leur emploi, a été terminé. Ce rapport a permis la diffusion sous forme compacte d'une grande quantité de données statistiques de valeur sur les conditions de l'emploiement au pays.

Le projet d'amélioration des fermes et d'emploiement grâce auquel 46,961 personnes célibataires dont 38,606 hommes et 8,355 femmes ont trouvé de l'emploi sui les fermes au cours de l'hiver 1936-37 a été remis en vigueur par le gouvernement au cours de l'hiver suivant et plus de 40,000 personnes ont pu se procurer du travail. Des projets supplémentaires ont permis l'embauchage de 6,784 hommes au cours de l'hiver 1936-37 et de 2,500 environ au cours de celui de 1937-38.

La Commission a coopéré avec le ministère du Travail à la revision de tous les projets provinciaux d'orientation et de réadaptation de la jeunesse rendus possibles grâce à la somme de \$1,000,000 affectée à cette fin par le gouvernement fédéral. Le Comité de l'Emploiement féminin a étudié les problèmes inhérents à l'emploiement des femmes et certaines recommandations basées sur cette étude ont été incorporées au rapport final. La Commission a apprécié à sa pleine valeur l'importance de l'industrie touristique comme facteur d'emploiement et fait des recommandations de nature à développer et à stimuler ce genre de commerce.

Le rapport final réunit de façon concrète les vues de la Commission sur des projets de vaste envergure, et étudie en détail les méthodes qui pourraient être

\* Voir l'Annuaire de 1937, pp. 1090-1091.